

PROGRAMME DE FORMATION PREPARATION AUX HABILITATIONS ELECTRIQUES BASSE TENSION BS, BE MANOEUVRE

Public concerné :

Toute personne réalisant une manœuvre électrique, ou toute personne réalisant du raccordement ou du remplacement d'appareillage électrique.

Pré requis :

Savoir lire, écrire et parler la langue française.

Moyens Pédagogiques, techniques et d'encadrement :

Salle de formation équipée d'un vidéoprojecteur et d'un paperboard. Armoires électriques pédagogiques, moyens de prévention, de protection associés, supports de formation formateur et stagiaire, exercice d'auto-positionnement, études de cas et mises en situation pratique sur un ouvrage ou une installation type. Formateur diplômé et expérimenté dans le domaine et qualifié selon les critères de la NF C 18-510.

Durée et nombre de stagiaires :

2 jours (14 heures)

08 stagiaires maximum.

OBJECTIFS :

- Identifier une situation à risques
- Prendre les mesures de protection adaptées aux risques encourus conformément aux prescriptions de sécurité de la NF C 18-510

CONTENU :

A la fin de cette formation le stagiaire sera capable de :

Tronc commun

Distinguer les grandeurs électriques, telles que courant, tension, résistance, puissance, alternatif et continu, etc, Enoncer les effets du courant électrique sur le corps humain, Donner les noms et les limites des différents domaines de tension, Citer les zones d'environnement et donner leurs limites, Décrire le principe d'une habilitation, Lister les prescriptions associées aux zones de travail, Citer les équipements de protections collectives et leur fonction, Enoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement et Définir la conduite à tenir en cas d'incendie ou accident d'origine électrique

Module BE Manœuvre

Reconnaître les matériels électriques des domaines de tension BT et TBT dans leur environnement, Citer les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation, Citer les limites de l'habilitation BE Manœuvre, Nommer les informations et documents à échanger ou à transmettre au chargé d'exploitation électrique ou au charge de consignation et Enoncer les instructions de sécurité spécifiques aux manœuvres.

Module BS

Citer les limites de l'habilitation BS, Nommer les informations à échanger ou à transmettre au chargé d'exploitation électrique, Enoncer les fonctions des matériels électriques des domaines de tension BT et TBT, Citer les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation, Décrire les séquences de la mise en sécurité d'un circuit, Lister les mesures de prévention à observer lors d'une intervention BT, Lister et connaître le contenu des documents applicables dans le cadre des interventions BT élémentaires, Enoncer la procédure de remplacement et Enoncer la procédure de raccordement.

SUIVI ET EVALUATION :

Evaluation des connaissances théoriques (Questionnaire à Choix Multiples) et pratiques (critères d'observation). Délivrance d'une attestation de fin de formation avec avis.

PERIODICITE :

La périodicité du recyclage est déterminée par l'employeur. La périodicité recommandée est de 3 ans. Pour une pratique occasionnelle ou exceptionnelle, elle peut être ramenée à 2 ans.